

Agence  
nouvelle des  
**solidarités  
actives**

Mars 2025

# « Mieux Manger Pour Tous » en Auvergne-Rhône-Alpes :

## Compte-rendu de la journée régionale du 10 décembre 2024, Saint-Etienne



# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
Le mot de Pierre BARRUEL, Commissaire à la lutte contre la pauvreté Région Auvergne-Rhône-Alpes .....	3
L'Agence nouvelle des solidarités actives .....	4
Le programme « Mieux Manger Pour Tous ».....	4
La mission de l'Ansa menée avec les porteurs du fond Mieux Manger Pour Tous en Auvergne-Rhône-Alpes .....	5
Programme de la journée.....	6
<b>1. LES INITIATIVES SOUTENUES PAR LE FONDS MMPT EN AURA : PREMIERS ENSEIGNEMENTS PAR LE CENTRE REGIONAL D'ETUDES D' ACTIONS ET D'INFORMATIONS (CREAI) .....</b>	<b>7</b>
Organisation des associations et moyens humains .....	8
Mise en place de partenariats.....	8
Valorisation et communication.....	9
Stratégie et financements .....	9
Territoires d'intervention .....	10
<b>2. TABLE-RONDE : LES PROJETS DE CAISSE ALIMENTAIRE COMMUNE, UNE REPOSE AUX ENJEUX DE COORDINATION LOCALE, D'ACCESSIBILITE ECONOMIQUE ET D'APPROVISIONNEMENT ? .....</b>	<b>11</b>
Qui sont les participant.es aux projets caisses alimentaires ? .....	12
Comment sont choisis les points de vente conventionnés.....	12
Comment les enjeux de santé sont-ils pris en compte dans les projets de caisse alimentaire ? .....	14
Quels sont les différents modèles économiques sur lesquels reposent ces projets et quelles sont les pistes pour un changement d'échelle de ces expérimentations ? .....	15
<b>3. LES ATELIERS D'ÉCHANGE DE PRATIQUES .....</b>	<b>18</b>
<b>Ateliers 1 : Démocratie alimentaire : favoriser la participation des personnes dans les projets de solidarité alimentaire.....</b>	<b>18</b>
Les groupements citoyens en partenariats avec des producteurs pour un approvisionnement direct, régulier, et sans intermédiaire par le réseau AMAP .....	18
La Caisse sociale alimentaire de Saint Etienne, par la Fabrique de la Transition .....	19
Les bonnes pratiques issues de l'atelier pour renforcer la démocratie dans les projets....	21
<b>Ateliers 2 : Coopération locale rapprocher les acteurs du monde agricole et de la solidarité .....</b>	<b>22</b>
Une production maraîchère à destination des Restos du Cœur Langeac en Haute-Loire, par les Ateliers de la Bruyère .....	22
Développer un réseau d'approvisionnement local, par la Banque alimentaire de l'Isère.....	23
Travailler l'interconnaissance : l'annuaire du Conseil départemental et de la Chambre d'agriculture de la Drôme .....	24

Les bonnes pratiques issues de l'atelier pour favoriser la coopération entre monde agricole et acteurs de la solidarité.....	<b>25</b>
<b>Ateliers 3 : Accessibilité : les leviers pour faciliter l'accès des publics en situation de précarité à une offre alimentaire de qualité .....</b>	<b>26</b>
Les marchés solidaires, par le Centre social Mulsant .....	<b>26</b>
Le restaurant solidaire de Brioude, par l'association Développement Animation Sud Auvergne (DASA) .....	<b>28</b>
Les groupements d'achats citoyens, par Vers un Réseau d'Achats en Commun (VRAC) Lyon métropole .....	<b>30</b>
Les bonnes pratiques issues de l'atelier pour renforcer l'accessibilité de leurs projets.....	<b>31</b>
<b>Ateliers 4 : Perennisation et essaimage des projets : le modèle socio-économique des initiatives soutenues .....</b>	<b>32</b>
Les modèles socio-économiques des initiatives de solidarité alimentaire .....	<b>32</b>
Les bonnes pratiques issues de l'atelier pour penser les modèles économiques des initiatives .....	<b>33</b>
<b>ANNEXE.....</b>	<b>34</b>

# INTRODUCTION

## Le mot de Pierre BARRUEL, Commissaire à la lutte contre la pauvreté Région Auvergne-Rhône-Alpes

---

En Auvergne-Rhône-Alpes, près **d'un million de personnes vivent sous le seuil de pauvreté**, soit près d'un enfant ou jeune sur cinq, une famille monoparentale sur quatre (INSEE, 2023). La précarité alimentaire est l'une des manifestations de la situation de pauvreté dans laquelle se trouve aujourd'hui une partie de nos concitoyens et concitoyennes, qui ne disposent pas d'un accès garanti à une alimentation suffisante et de qualité, durable, dans le respect de leurs préférences alimentaires et de leurs besoins nutritionnels.

**La lutte contre la précarité alimentaire** présente ainsi de nombreux enjeux : permettre l'accès à des denrées alimentaires en quantité suffisante aux personnes en situation de précarité, mais aussi garantir la durabilité des denrées et leur qualité nutritionnelle. Il s'agit, enfin, de s'assurer que les modalités des interventions mises en œuvre respectent la dignité des personnes et encouragent le développement de leur pouvoir d'agir.

En novembre 2022, dans la suite des travaux de la convention citoyenne pour le climat et de la loi EGAlim, la Première ministre annonçait la création d'un **fonds pour une alimentation durable**, mis en œuvre dès 2023 à travers le **programme Mieux Manger Pour Tous (MMPT)**. En Auvergne-Rhône-Alpes, ce volet, mis en œuvre par les services déconcentrés au niveau régional, a permis à une quarantaine de structures - associations, collectivités territoriales et leurs groupements, CCAS et CIAS - de déployer des initiatives pour une durée de 1, 2 ou 3 ans, pour un montant global alloué de 4,8 millions d'euros.

Ces **initiatives foisonnantes** contribuent à répondre aux enjeux qui rencontrent les publics en situation de précarité à travers le développement d'actions en direction des habitant·es des « zones blanches » ; en organisant des filières solidaires locales en lien avec les producteurs et productrices, les collectivités territoriales et les associations pour améliorer la solidarité alimentaire ; en soutenant les Projets alimentaires territoriaux (PAT) dans leurs actions concourant aux objectifs de la politique de lutte contre la précarité alimentaire ; ou encore à travers la mise en place d'expérimentations de transferts monétaires, de fourniture de paniers solidaires, de prix réduits ou de groupements d'achats solidaires.

Un an après le lancement du programme, cette journée est l'occasion d'échanger autour des initiatives que chacun·e d'entre vous mène, dans son territoire. Elle a pour objectif de nous permettre collectivement de **tirer les enseignements de ces premiers mois de mise en œuvre du programme**, de **partager les réussites**, mais aussi d'**identifier les leviers pouvant répondre aux difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de vos initiatives**.

## L'Agence nouvelle des solidarités actives

---

L'**Agence nouvelle des solidarités actives (Ansa)** est une association à but non lucratif créée en janvier 2006 afin de lutter contre la pauvreté, les inégalités et l'exclusion. Elle repère, soutient et développe des projets d'innovation sociale en partenariat avec les services publics, les acteurs privés et associatifs et les personnes concernées.

### Nos métiers



### Nos thématiques d'action

A travers ses différentes missions, l'Ansa a développé une connaissance et une expertise sur une diversité de thématiques et de dispositifs liés aux politiques sociales : insertion, accès au logement et à l'hébergement, santé et handicap, protection de l'enfance, petite enfance et accès à l'alimentation de qualité.

## Le programme « Mieux Manger pour Tous »

---

Le programme "**Mieux Manger Pour Tous**" (**MMPT**) a été lancé en 2023 pour lutter contre la précarité alimentaire en France, un phénomène exacerbé par l'inflation. Ce programme, annoncé par la Première ministre le 3 novembre 2022, fait partie des efforts du gouvernement pour répondre aux enjeux sociaux, environnementaux et de santé publique liés à l'alimentation des populations vulnérables.

En 2023, il est doté de 60 millions d'euros, avec une augmentation prévue pour atteindre 100 millions d'euros en 2027<sup>1</sup>. Il s'inscrit dans le cadre du Pacte des solidarités 2023-2027 et est financé via le ministère des Solidarités, de l'Autonomie et de l'Égalité entre les femmes et les hommes.

Le programme se décline en deux volets, un volet national, et un volet local qui vise à développer des actions autour de quatre axes principaux :

- La création **d'alliances locales entre producteur.rices, associations et collectivités**
- Le **soutien aux projets alimentaires territoriaux (PAT)**
- Le **financement d'expérimentations pour repenser l'aide alimentaire**, comme l'introduction de chèques alimentaires durables.
- Le **soutien aux projets alimentaires territoriaux (PAT)**

---

<sup>1</sup> <https://solidarites.gouv.fr/programme-mieux-manger-pour-tous>, consulté le 17 février 2025.

- Le **financement d'expérimentations pour repenser l'aide alimentaire**, comme l'introduction de chèques alimentaires durables.
- **L'amélioration de la couverture des zones géographiques « blanches »** qui souffrent d'un manque d'aide alimentaire.

## La mission de l'Ansa menée avec les porteurs du fonds Mieux manger pour tous en Auvergne-Rhône-Alpes

---

Tout au long de l'année 2024, l'Ansa a animé des échanges entre structures lauréates de l'appel à projets 2023 « Mieux manger pour tous » en région Auvergne-Rhône-Alpes. Ces échanges ont été structurés autour de trois groupes de travail thématiques traitant des enjeux d'approvisionnement local, de coordination et d'accessibilité économique.

Cet appui s'est conclu par une journée régionale, organisée le **mardi 10 décembre 2024, à l'université Jean-Monnet à Saint-Etienne**. À destination des acteurs de la solidarité alimentaire en région Auvergne-Rhône-Alpes, cette journée a été l'occasion de **réaliser un premier bilan de cette dynamique régionale de la lutte contre la précarité alimentaire, de capitaliser sur les pratiques inspirantes du programme MMPT en Auvergne-Rhône-Alpes, et de favoriser la rencontre entre les acteurs et actrices du territoire**.



Un rapport de capitalisation **reprend les enseignements communs issus des groupes de travail et de la journée de rencontre de décembre 2024**. Dans une première partie, le rapport détaille les **cibles d'action, les projets mis en œuvre par les porteurs, les différentes logiques** pour renforcer l'accessibilité pour les personnes concernées, la coordination des partenaires autour des projets, et un approvisionnement plus local et plus durable des structures d'aide alimentaire. Des **enseignements et bonnes pratiques** se dégagent de l'analyse de l'ensemble des projets, et sont détaillés dans une seconde partie.

Retrouvez le rapport de capitalisation réalisé par l'Ansa :

[Ansa, 2025, Le programme Mieux manger pour tous en Auvergne-Rhône-Alpes : premiers enseignements, 20 pages.](#)

## Programme de la journée

---

### Matinée

**9h** : Accueil Café

**9h30** : Introduction de la journée par **Monsieur Le Préfet de la Loire, Alexandre ROCHATTE**

**10h** : Les initiatives soutenues par le fonds MMPT en Auvergne-Rhône-Alpes : premiers enseignements, par l'**Agence nouvelle des solidarités actives (ANSA)** et le **Centre régional d'études d'actions et d'informations (CREAI)**

**11h** : Table-ronde « **Les projets de Caisse alimentaire commune : une réponse aux enjeux de coordination locale, d'accessibilité économique et d'approvisionnement ?** », animée par l'Ansa.

**Discutants :**

- La Caisse sociale de l'alimentation de Saint-Etienne, par **La Fabrique de la transition**
- Le projet de Sécurité sociale familiale alimentaire en Savoie, par la **Caisse d'allocation familiale de la Savoie**
- La Caisse alimentaire du 8ème arrondissement de Lyon, par **Territoires à VivreS**
- La Caisse commune de l'alimentation de Montpellier, par le **Conseil scientifique de la Caisse**

**12h30** : Déjeuner convivial, concocté par l'association **Terrain des saveurs**, cantine solidaire à Saint-Etienne

### Après-midi

**14h00** : Ateliers d'échanges de pratiques (4 ateliers organisés en simultané)

**Atelier 1 - Démocratie alimentaire** : favoriser la participation des personnes dans les projets de solidarité alimentaire

**Atelier 2 - Coopération locale** : rapprocher les acteurs du monde agricole et de la solidarité

**Atelier 3 - Accessibilité** : les leviers pour faciliter l'accès des publics en situation de précarité à une offre alimentaire de qualité

**Atelier 4 - Pérennisation et essaimage des projets** : le modèle socio-économique des initiatives soutenues

**15h45** : Restitution des ateliers en plénière

**16h30** : Clôture de la journée par Pierre BARRUEL, Commissaire à la lutte contre la pauvreté auprès de la Préfète de la région Auvergne- Rhône-Alpes

# 1. LES INITIATIVES PORTEES PAR DES ACTEURS REGIONAUX

Animation : **Lucie Szewczykowski**, Conseillère technique au Centre Régional d'Études d'Actions et d'Informations (CREAI)

Intervenant.es :

- **Bénédictine Pelloux Prayer**, Co-coordinatrice du réseau et chargée de mission accessibilité alimentaire, Réseau AMAP
- **Fabrice Goût**, Délégué régional, Fédération régionale des centres sociaux (AURACS)
- **Valentin Lhuillier**, Coordinateur régional, Solidarité des producteurs agricoles et des filières alimentaires (SOLAAL)
- **Marie Leservoier**, Chargée de développement local, Solinum

Le Centre régional d'études d'actions et d'informations (CREAI) a présenté **les résultats de la démarche de capitalisation** menée auprès de **porteurs de projets régionaux** : le réseau régional des AMAP, la fédération régionale des centres sociaux (AURACS), les Petites Cantines, SOLAAL et Solinum

- Le [réseau régional des AMAP](#) porte un projet de contrats solidaires pour favoriser une alimentation biologique, locale, et équitable accessible à toutes et tous et pour soutenir les fermes qui ont des pratiques respectueuses de l'environnement.
- Le **réseau AURACS** s'est appuyé sur l'expertise des centres sociaux en matière de connaissance des tissus associatifs et des habitant.es.
- [Les Petites Cantines](#) ont développé un système de cartes tickets restaurants créditées jusqu'à cinq repas gratuits afin de permettre la venue de publics en situation de précarité. Les Petites cantines accompagne des collectifs d'habitant.es (notamment en situation de précarité) souhaitant monter ou ayant déjà monté une cantine.
- [SOLAAL](#) développe les dons agricoles aux associations d'aide alimentaire. En deux ans, SOLAAL a pu organiser le don de 1214 tonnes de surplus à 89 associations de la région dont 95% sont des produits frais. SOLAAL organise également des glanages solidaires.
- [Solinum](#) est un outil numérique qui permet la cartographie et le référencement des services alimentaires. Solinum est déployé sur quatre départements en Auvergne-Rhône-Alpes. A ce jour, 500 services sont référencés et 1200 services sont identifiés et seront mis en ligne sur le soliguide (site internet et appli mobile).

Les retours des cinq têtes de réseaux régionales ont porté sur les moyens humains mobilisés, les partenariats, la communication, la stratégie de financement et l'échelle d'intervention des projets.

## Organisation des associations et moyens humains

---

- Solinum a souligné la nécessité d'un soutien humain important pour mener à bien ses actions. En effet, le fonctionnement de l'association demande une **gestion rigoureuse des informations partagées** avec les travailleur.ses sociaux.les (TS) publics et les bénévoles eux-mêmes. Ce travail de mise à jour et de vérification des informations prend beaucoup de temps, d'autant plus qu'une actualisation complète est nécessaire tous les six mois. Ce processus implique de contacter plus de 500 structures pour vérifier toutes les informations. Grâce au financement récemment obtenu, un poste dédié a pu être créé, facilitant ainsi cette gestion et réduisant la dépendance au bénévolat.
- Le Réseau AMAP accompagne les bénévoles des 315 AMAP de la région. L'organisation constate une **disparité dans l'engagement bénévole** selon les territoires. De plus les bénévoles ne possèdent pas forcément de compétences spécifiques telles que la recherche de subventions ou la création de partenariats. L'accompagnement offert par le Réseau AMAP cherche donc à **maximiser l'accompagnement aux bénévoles et à faciliter leurs tâches**, notamment en mutualisant les demandes de financement et la gestion financière et administrative des projets. Les bénévoles ont également besoin de soutien pour créer et entretenir des partenariats territoriaux, essentiels à la réussite des projets.
- SOLAAL se retrouve confronté à un **manque de ressources humaines pour assurer la croissance du projet**. Le seul salarié de SOLAAL, qui s'occupe de la coordination des activités, doit gérer une multitude de tâches, allant de la gestion des relations avec les producteur.rices à la participation à des événements départementaux et intercommunaux. Pour répondre à ces besoins croissants, SOLAAL prévoit le recrutement d'un poste administratif en 2025. Ce recrutement vise à alléger la charge de travail liée à l'administration et à permettre un meilleur suivi des actions. En ce qui concerne le lien avec les producteur.rices et les événements, l'association rencontre un besoin de bénévoles pour mener à bien ces missions. Elle est également de plus en plus sollicitée pour organiser des glanages, des actions qui nécessitent une importante mobilisation sur une période relativement courte. Cette demande accrue souligne l'importance de renforcer le réseau de bénévoles et de partenaires pour assurer la réussite des missions à court terme.

## Mise en place de partenariats

---

Les porteur.ses de projets ont identifié plusieurs facteurs clés de réussite pour la mise en place de partenariats : **la présentation d'éléments de bilan pertinents pour évaluer l'impact des projets, une approche collaborative et de co-construction, l'adaptation des projets aux besoins des personnes concernées, la communication fluide entre tous les partenaires.**

- Dans le fonctionnement de Ma Petite Cantine, une fois le partenariat signé, les partenaires doivent envoyer les cartes nécessaires pour permettre les dons. Or, ce processus n'est pas toujours respecté, ce qui bloque parfois la mise en place des dons.
- SOLAAL vise à rapprocher les personnes accueillies des producteur.rices par l'intermédiaire des associations, notamment à travers l'organisation de glanages. Cependant, l'organisation facilite principalement les relations entre donateurs et associations, et sa mission s'arrête souvent aux portes de ces dernières sans aller

jusqu'au lien direct avec le public. SOLAAL cherche donc à **renforcer cette connexion directe avec les bénéficiaires**, un aspect essentiel pour améliorer l'impact du projet.

- Les AMAP n'ont pas les compétences sociales nécessaires pour repérer et accueillir les personnes en difficulté. Il est donc important **de travailler au niveau local avec des structures spécialisées dans le repérage et l'accueil des bénéficiaires**. Des parrainages citoyens peuvent également être mis en place pour accompagner les personnes. Une fois que l'AMAP prend son rôle d'accueil, il reste parfois difficile de **concilier la capacité d'accueil de ces structures avec la demande croissante de familles en difficulté**. Le défi est donc de trouver des compromis efficaces entre offre et demande.
- La mobilisation des partenaires est également centrale pour Solinum afin de rassembler l'ensemble des informations sans superposer les cartographies pour ne pas mettre les initiatives en concurrence. De plus, le processus de co-construction peut être difficile à comprendre pour les partenaires.

## Valorisation et communication

---

- La communication autour de la précarité alimentaire et la valorisation des actions menées sont des **processus longs, souvent négligés ou peu intégrés dans la conception des projets dès le départ**.
- Il est **souvent difficile pour les porteurs de projets de s'intégrer dans des réseaux dans lesquels ils ne sont pas déjà établis**. Cependant, être membre d'un réseau inter-organisme, comme les AMAP ou les centres sociaux, permet de se retrouver à l'échelle départementale ou régionale, facilitant ainsi la collaboration et l'échange d'informations entre les acteurs concernés.
- La **participation à des événements dédiés, à des instances comme le Comité régional pour l'alimentation (CRALIM)<sup>2</sup>, ainsi qu'une présence active sur les réseaux sociaux et dans les newsletters**, permettent de favoriser la collaboration et la diffusion des initiatives. Ces actions contribuent à élargir la visibilité du projet et à renforcer les liens entre les différents acteurs du secteur.

## Stratégie et financements

---

- Une des questions centrales est de savoir **si l'appel à projets permet de construire une politique publique ou s'il s'agit d'une politique publique en elle-même**. Un autre point de réflexion est de déterminer si la dynamique lancée par ces appels à projets dispose des **moyens nécessaires pour perdurer une fois l'appel terminé**. La fédération des centres sociaux fait le pari de se lancer dans ces appels à projets dans l'espoir que cette dynamique se maintienne sur le long terme. Cependant, un défi majeur demeure : **tout ne peut pas reposer sur le bénévolat, et il est crucial de garantir une certaine pérennité économique aux initiatives lancées**.
- En ce qui concerne les AMAP, une trentaine de ces structures ont mis en place des réseaux solidaires pour soutenir les familles. Les contrats sont actuellement subventionnés par le réseau, mais comment ces AMAP peuvent-elles continuer cette action et même en créer de nouvelles à l'avenir ? Il existe une inquiétude parmi les

---

<sup>2</sup> Instance dont la composition est arrêtée par le préfet de région et dont l'organisation est pilotée par la DRAAF. Toute structure peut faire connaître les initiatives qu'elle mène à la DRAAF pour info/relais/valorisation selon les thématiques retenues pour chaque CRALIM.

familles concernant la pérennité de ces contrats, avec la crainte que ceux-ci s'arrêtent après six mois. Les AMAP réfléchissent donc à des solutions pour garantir une continuité, comme **organiser des campagnes de dons ou obtenir un soutien plus durable de la part de la DREETS**, afin d'assurer un financement plus pérenne pour ces actions solidaires.

## Territoires d'intervention

---

Les porteur.ses interviennent à une échelle régionale et il leur est difficile de déployer des actions à un niveau très local sur l'ensemble du territoire, compte tenu de la taille de la région. **Le niveau régional permet cependant de partager les points de vue entre acteurs issus du niveau départemental par exemple et donc de ne pas être seul dans le déploiement de son action, cela permet aussi pour construire un discours commun et éventuellement d'essaimer ensuite certains projets à un niveau national (c'est le cas des Petites cantines).**

Les **échanges avec la salle** ont porté sur les difficultés rencontrées par les structures pour appliquer des dispositifs régionaux à l'échelle locale, pour faire face à l'augmentation des besoins notamment en lien avec les nouveaux publics de l'aide alimentaire, ainsi que pour mobiliser des financements, des bénévoles, et des approvisionnements locaux.

## 2. TABLE-RONDE : LES PROJETS DE CAISSE ALIMENTAIRE COMMUNE, UNE REPOSE AUX ENJEUX DE COORDINATION LOCALE, D'ACCESSIBILITE ECONOMIQUE ET D'APPROVISIONNEMENT ?

Animation : **Julie Erceau**, Directrice déléguée et responsable de projets à l'Ansa

Intervenant.es :

- **Thomas Mc Grane**, Animateur de la Caisse sociale de l'alimentation de Saint-Etienne, portée par La Fabrique de la transition
- **Vincent Clerc**, Directeur de la CAF de la Savoie, qui préfigure un projet de Sécurité sociale familiale alimentaire en Savoie, par la Caisse d'allocation familiale de la Savoie, en partenariat avec la MSA et la chambre d'agriculture
- **Amélie Charvériat**, Coordinatrice de l'association TerritoireS à VivreS Grand Lyon, qui porte la Caisse alimentaire du 8<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon – Calim8 et Salima Atoui, membre fondatrice de CALIM 8 et du comité habitant de la caisse
- **Marie Walser**, Chargée de mission à la Chaire Unesco Alimentations du monde et membre du Conseil scientifique de la Caisse commune de l'alimentation de Montpellier

### Une caisse alimentaire commune, de quoi s'agit-il ?

La Sécurité Sociale de l'alimentation (SSA), portée par des collectifs de citoyens, d'acteurs et de chercheurs, constitue la proposition d'un nouveau modèle pour l'accès à l'alimentation, fondé sur le modèle contributif du régime général de la sécurité sociale. Une allocation alimentaire universelle, financée par cotisation sociale, permettrait d'accéder à des produits alimentaires (ou des lieux) conventionnés selon des critères élaborés démocratiquement. Ce changement de système permettrait donc de faire évoluer toute la chaîne de production agricole et alimentaire. Le modèle de la Sécurité Sociale de l'alimentation garantirait aussi de répondre de façon systémique aux enjeux de l'insécurité alimentaire, selon, pour les tenants de la SSA, un changement de paradigme « [visant à] passer d'une politique ciblée sur la lutte contre l'insécurité alimentaire à une politique de promotion de la sécurité alimentaire durable pour l'ensemble de la population, qui doit s'intégrer à la prévention plus globale des inégalités sociales, territoriales et sanitaires en France et à la protection de l'environnement. » (Cavaillet et al. 2021, p.4).<sup>3</sup>

[Voir le rapport Ansa, 2024, Sécurité sociale de l'alimentation.](#)

[Voir le site internet du collectif national pour une Sécurité sociale de l'alimentation](#)

<sup>3</sup><https://tnova.fr/societe/alimentation/vers-une-securite-alimentaire-durable-enjeux-initiatives-et-principes-directeurs/>

**Environ 40 expérimentations de caisses alimentaires sont en cours sur le territoire national**, toutes s'inscrivant dans la perspective d'une **sécurité sociale de l'alimentation**. Plusieurs des expérimentations déployées en Auvergne-Rhône-Alpes, ainsi que l'expérimentation déployée à Montpellier, ont participé à la table-ronde :

- L'expérimentation de la **caisse sociale de l'alimentation de Saint-Étienne** est née de la rencontre entre le collectif Solidarités alimentaires, composé de personnes mais aussi d'une vingtaine de structures, réunies au sein de l'association La fabrique de la transition et du collectif SSA Loire. L'expérimentation est en cours et commencera officiellement en janvier 2025.
- La **Caisse de l'Alimentation de Lyon 8<sup>ème</sup>** – aussi appelée **CALIM8** – est portée par l'association TerritoireS à VivreS Grand Lyon. Ce projet a été initié début janvier 2024 après une phase importante de concertation des habitant.es et les premières cotisations-versements ont débuté en octobre 2024. 30 foyers cotisent en phase 1 (octobre-novembre 2024) et 130 foyers en phase 2 (à partir de décembre 2024).
- Le projet de **sécurité sociale familiale de l'alimentation** est porté par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et la Mutualité Sociale Agricole (MSA) en Savoie. Déployé à partir de juin 2025, sur deux puis trois territoires, un canton périurbain de Chambéry et un canton montagnard des Bauges, il cible 500 foyers, sur 3 ans. L'identification des participant.es démarrera en janvier 2025 et le lancement de l'expérimentation est prévu en juin 2025.
- L'expérimentation d'une **caisse alimentaire commune à Montpellier** a été initiée en 2021 par un collectif de 25 acteurs locaux. Aujourd'hui, 61 personnes composent le comité citoyen de la caisse, et 385 personnes ont expérimenté le système de cotisation au moins une fois. Une démarche d'évaluation est mise en place depuis le démarrage du projet et les premiers résultats sont disponibles.

## Qui sont les participant.es aux projets caisses alimentaires ?

---

Ansa : Dans la plupart des projets de caisse, la démocratisation de l'accès à une alimentation est un aspect central, qui vise à ce que toute personne ait accès une alimentation de qualité et choisie. Quels sont, dans chacun de vos projets, les profils des publics qui prennent part à la Caisse ?

- **CALIM 8** : Le projet lyonnais a été conçu en collaboration avec les habitant.es pour lutter contre la précarité alimentaire. A ce jour, 300 personnes sont adhérentes. Parmi elles, on note **une surreprésentation des personnes en situation de précarité** puisque celles-ci représentent 50 % des foyers participant.es. En majorité, les participant.es ont des revenus modérés, souvent en dessous de 1250€ par mois. Le projet s'est appuyé sur les acteurs locaux et les associations pour orienter les personnes vers le projet.
- **Caisse sociale alimentaire de Saint-Étienne** : Le collectif de Solidarités alimentaires de Saint-Étienne s'est construit à travers un travail de terrain de longue haleine. Deux structures sont au cœur du projet : la **cantine Terrain des Saveurs**, autogérée par des femmes du quartier et une **association de maraichage en périphérie de Saint-Etienne**. La gestion de la caisse alimentaire repose sur une gouvernance démocratique, où **le temps d'engagement des personnes est valorisé y compris par une réduction du montant de la cotisation**. Les personnes entrent petit à petit dans la caisse, pour ne pas perturber le fonctionnement démocratique.

- **CAF de la Savoie** : Le projet mené par la CAF et la MSA **cible une population diverse** : les familles qui bénéficient des allocations familiales de la CAF mais aussi le public soutenu par la MSA : les familles dès un enfant, les jeunes et les personnes âgées.
- **Caisse alimentaire de Montpellier** : lancée en 2021-2022, l'expérimentation s'est ouverte en plusieurs vagues. Le comité citoyen qui compose la caisse est relativement équilibré entre des personnes ayant connu la précarité alimentaire et des citoyens plus aisés, engagés dans des structures locales. L'objectif était de garantir une représentativité sociale au sein des 350 expérimentateur.rices, sélectionné.es sur la base de critères de revenus et d'âge. **Les expérimentateur.rices ont été sélectionné.es sur la base du volontariat mais aussi du tirage au sort et de l'orientation par les travailleur.ses sociaux.les.** 25% des personnes recouraient à l'aide alimentaire au moment de leur adhésion au projet. L'allocation est de **100 euros par foyer, peu importe sa composition** : cela a donc des impacts plus forts pour les petits foyers.

## Comment sont choisis les points de vente conventionnés ?

---

Le processus de conventionnement des points de vente fait la plupart du temps partie intégrante des expérimentations. **Les critères de sélection ont varié, mais la majorité des initiatives s'appuie sur trois critères : le respect de l'environnement, la qualité des produits et l'accessibilité.**

- **CALIM 8** : Les points de vente ont été sélectionnés **via un comité** qui a mis en place une **charte des critères**, privilégiant les circuits courts et bio, rémunérant correctement les producteur.rices. Une quinzaine de points de vente ont été conventionnés et une dizaine sont en attente, incluant des épiceries, des producteur.rices locaux.ales, des Biocoop et même des boucheries ou boulangeries. Les efforts sont continus pour étendre le réseau et le maillage du territoire du 8<sup>ème</sup> arrondissement, qui est grand et peu couvert par endroits. La caisse réfléchit également au **subventionnement d'épiceries conventionnelles**, avec un accompagnement pour augmenter leur approvisionnement en produits locaux.
- **Caisse sociale alimentaire de Saint-Étienne** : Le processus de conventionnement a été mené de **manière démocratique et participative**. Le collectif a créé **une grille de critères reposant sur le respect de l'environnement, la qualité des produits, et leur accessibilité** et inspiré du fonctionnement de Montpellier. Une dizaine de points de vente ont été identifiés et sont en cours de conventionnement, y compris des structures moins classiques comme des associations. La démarche se veut expérimentale pour tester des modes de fonctionnements variés.
- **CAF de la Savoie** : Le modèle savoyard repose sur **l'appui de la monnaie locale** (qui existe depuis plus de 10 ans), **en coopération avec la MSA**. Cette approche permet de labelliser les points de vente en fonction de critères précis, mais aussi de tenir compte de la réalité locale, en particulier dans les zones rurales et montagneuses. 53 points de ventes sont labellisés, avec beaucoup d'enjeux pour les communes rurales avec peu de points de vente alimentaires, qui sont majoritairement des grandes et moyennes surfaces (GMS).
- **Caisse alimentaire de Montpellier** : Dans l'expérimentation de Montpellier, **la majorité des transactions se font dans des magasins**, qui représentent 88 % des flux monétaires, seulement 12 % concernent des producteur.rices locaux.ales. Ce phénomène est en

partie dû à la structure du réseau de points de vente. Le flux de monnaie ne tient pas compte du chiffre d'affaires supplémentaire pour les producteur.rices : la prochaine évaluation souhaite préciser cet effet levier. Les premiers résultats de l'expérimentation montrent que la Caisse a permis de renforcer l'accès aux produits de qualité, mais aussi d'influencer d'autres dimensions de la précarité en apportant des améliorations sur les plans psychologique et social pour les participant.es. Cela se traduit par un renforcement de la liberté de choix des produits consommés, la reconnexion aux proches – grâce à la possibilité d'organiser des repas- et à la culture, en réalisant des plats traditionnels. L'accessibilité économique aux denrées a été largement améliorée, mais il reste encore à travailler l'accessibilité géographique et sociale aux produits. En trois ans, nous sommes passés de 10 à 49 points de vente, et trois quarts des expérimentateurs s'approvisionnent dans des points de vente proches de leur domicile, ce qui crée forcément une distinction selon le lieu de résidence des personnes. En termes d'accessibilité socio-culturelle, il peut être difficile de se rendre dans les lieux de l'alimentation durable, en raison d'une forme de violence symbolique portée par les prix, mais aussi par des discriminations involontaires sur place. Peu à peu les expérimentateurs.rices se réapproprient les lieux ce qui vient remodeler les lieux en apportant de la mixité.

## Comment les enjeux de santé sont-ils pris en compte dans les projets de caisse alimentaire ?

---

- **CAF de la Savoie** : La CAF prévoit de **travailler avec la CPAM pour améliorer la prise en charge des soins des familles**, tout en orientant les plus précaires vers des centres d'examen gratuits. Cela vise à garantir une meilleure prise en charge des populations vulnérables.
- **Caisse sociale alimentaire de Saint-Étienne** : Bien que ce sujet soit encore en développement, le **suivi qualitatif des cotisants** (notamment ceux bénéficiant de l'aide alimentaire) permettra de documenter les effets de l'expérimentation sur le bien-être et la santé des participant.es. L'évaluation n'est pas encore en capacité de le mesurer quantitativement, la structure est à la recherche de compétences et de soutien dans ce domaine.
- **CALIM 8** : Le projet lyonnais s'intéresse aussi aux **effets de l'alimentation sur la santé mentale**, notamment chez les agriculteur.rices qui subissent de fortes pressions économiques. Le lien entre alimentation durable et déterminants de santé, comme les maladies chroniques, est également un axe de travail important. Un point d'attention concerne les potentiels biais dans la documentation des impacts sur la santé : les expérimentations menées sont courtes, et ne représentent pas la totalité des approvisionnements alimentaires des familles.
- **Caisse alimentaire de Montpellier** : L'expérimentation à Montpellier a montré des **effets bénéfiques sur la santé perçue par les participant.es**, notamment en réduisant les inquiétudes alimentaires et en améliorant le bien-être social. Des études épidémiologiques et nutritionnelles avec l'INSERM seront menées pour affiner ces résultats.

## Quels sont les différents modèles économiques sur lesquels reposent ces projets et quelles sont les pistes pour un changement d'échelle de ces expérimentations ?

---

Un des défis de ces expérimentations est de trouver un modèle économique viable qui permette une pérennisation et une expansion à une plus large échelle.

- **CAF de la Savoie : Le montant de l'indemnité envisagé, 90 euros par foyer et par mois, ne peut représenter la totalité du budget alimentaire d'un foyer.** Le modèle économique du projet porté par la CAF repose sur un mix de cotisations et de financements publics. Le modèle variera selon les territoires : dans les territoires de montagne, les familles sont plus aisées et contribueront plus, contrairement à Chambéry où le taux d'effort de la CAF sera plus important. **Le taux d'adhésion (la proportion d'usagers répondant favorablement à l'inscription dans le dispositif) est aujourd'hui estimé à 20%, mais s'il est plus important, si plus de familles souhaitent rejoindre l'expérimentation, d'autres fonds publics seront nécessaires.** La perspective est aussi de faire évoluer les caisses nationales tutelles, pour qu'elles soutiennent ces projets et assurent ainsi leur pérennisation.
- **Caisse sociale alimentaire de Saint-Étienne :** La caisse **accompagne 75 personnes avec un montant distribué minimum de 60 euros.** Le niveau de contribution des personnes est autodéterminé, c'est-à-dire que ce sont les personnes qui évaluent par elles-mêmes leur niveau de cotisation, en fonction de leurs revenus et de leurs capacités à contribuer à un tel projet. Dans notre modèle, nous avons imaginé un financement par les cotisations des membres à hauteur de 80 % de notre budget annuel, qui s'élève à 50 000 €. L'objectif est de réduire la dépendance aux financements externes pour assurer une plus grande autonomie et pérennité du projet. Nous avons pour ambition d'augmenter le nombre de personnes et le montant des versements dans les prochains mois.
- **CALIM 8 :** Afin de déterminer le montant de la cotisation, le collectif a sollicité des avis extérieurs. On leur a conseillé un montant de cinq euros par jour et par personne minimum. Cela représente un montant de 150 euros pour la première personne, de 50 euros pour la seconde personne de plus de 14 ans et ce montant est ramené à 45 euros si la personne a moins de 14 ans. Le plafond a été fixé à 450 euros par mois par foyer. **L'autofinancement de la caisse, par les cotisations des membres atteint actuellement 28 %** et le modèle économique repose sur une logique de **solidarité collective**, avec des cotisations proportionnelles aux revenus des foyers. Il est intéressant de noter que les niveaux de contributions ne sont pas représentatifs du niveau de vie des foyers : ce ne sont pas forcément les plus aisés qui contribuent le plus au projet. Parmi les pistes de financement à l'étude, nous nous intéressons aux subventions que l'on pourrait solliciter auprès d'autres acteurs, notamment la grande distribution et les acteurs de la santé, pour élargir les sources de financement.
- **Caisse alimentaire de Montpellier :** À Montpellier, **la part du financement par les cotisations des membres représente 52 % du budget**, avec des réflexions en cours sur l'implication des entreprises via les cotisations sociales, des mutuelles, des subventions publiques, voire à travers un reversement d'une partie des bénéfices des points de vente conventionnés au projet. Derrière ces pistes, l'objectif est de construire un modèle où la puissance publique joue un rôle central dans le financement et la pérennisation des caisses alimentaires communes.

### **Synthèse des échanges avec la salle**

Pierre Barruel, commissaire à la lutte contre la pauvreté en Auvergne-Rhône-Alpes a précisé que l'Etat a lancé en région un travail pionnier sur la défiscalisation afin que les grandes surfaces puissent donner des produits de qualité. L'ancien préfet de région avait souhaité une convention de bonnes pratiques avec les Grandes et Moyennes Surfaces mais l'évaluation s'est avérée décevante : les contrôles sanitaires ont démontré que dans 50% des cas la qualité des produits n'était pas aux normes. La préfète de région a saisi le directeur des finances publiques pour prendre ces résultats en compte dans la défiscalisation. Des contrôles conjoints financiers et sanitaires vont également être lancés.

Le commissaire a également souligné que les projets de Sécurité sociale de l'alimentation (SSA) étaient encore très récents en France : l'expérimentation la plus avancée en Auvergne-Rhône-Alpes a commencé il y a deux mois. Le commissaire a réaffirmé l'attention de l'Etat vis-à-vis de ces expérimentations, qui s'est démontrée notamment via le souhait d'organiser cette table ronde. La sécurité sociale a pris 50 ans pour se mettre en place, un processus long sera également probablement nécessaire pour une SSA via un modèle expérimental. Une proposition de loi a été présentée pour expérimenter ce modèle très différent d'un territoire à l'autre. Le modèle de la Sécurité sociale de l'alimentation est très séduisant pour répondre au souhait d'une meilleure alimentation, dans un contexte d'épuisement de l'aide alimentaire ainsi que de crise du modèle agricole. Le modèle dépendra cependant des subventions et donc des crédits alloués, dans un contexte difficile budgétairement. L'Etat n'est pour l'instant pas formellement engagé sur ce sujet.

**L'association Terrain des saveurs, basée à Saint-Etienne par Josiane Reymond et Sarah Bouchebaba :** Terrain des saveurs est une cantine solidaire créée fin 2022, à la suite de la période du Covid, qui a entraîné une augmentation des prix et un isolement accru dans les quartiers. Elle est impliquée dans le projet de Caisse sociale alimentaire de Saint-Etienne. Le quartier de Tarentaize dans lequel la cantine est implantée est marqué par la précarité et manque de lieux accessibles pour déjeuner le midi, ce qui provoque une forme d'isolement social. Un collectif de femmes a donc créé la cantine solidaire pour se retrouver tous à la même table, les mardis, et favoriser l'entraide et la fraternité. Le prix du repas est libre, afin de rendre la cantine accessible à tous. Les fruits et légumes sont bios, et proviennent de Coopsol 42 (une association qui vise à renforcer le lien social par la pratique du maraichage) La cuisine, également mise à disposition, accueille une quarantaine de convives chaque mardi, et prévoit d'ouvrir deux fois par semaine (les mardis et les jeudis) à partir du mois de janvier 2025. Terrain des Saveurs prépare aujourd'hui le déjeuner pour l'ensemble des participant.es



La cantine est l'émanation des « invisibles » dont les aspirations ne sont pas considérées mais qui veulent faire société. Ce sont des femmes pour qui tout est difficile tout le temps, qui venaient récupérer des colis et qui participent maintenant à la caisse. On ne dit plus merci parce qu'on nous aide, on permet quelque chose, on fait société ensemble.

***Josiane Reymond et Sarah Bouchebaba, Terrain des saveurs***

# ATELIERS ECHANGES DE PRATIQUES

## ATELIER 1 : DÉMOCRATIE ALIMENTAIRE : FAVORISER LA PARTICIPATION DES PERSONNES DANS LES PROJETS DE SOLIDARITE ALIMENTAIRE

Comment permettre à chaque citoyen.ne d'exprimer ses préférences et d'affirmer ses valeurs dans le choix de son alimentation ? Et plus largement, comment permettre aux personnes de contribuer aux orientations de nos systèmes alimentaires ? Cet atelier revient sur la manière dont les initiatives soutenues dans le cadre du fonds Mieux Manger pour Tous permettent de créer une relation plus équilibrée entre producteur.rices et mangeur.ses, notamment en renforçant les échanges locaux et la solidarité. Il **explore les différents leviers pour mettre en place une démocratie alimentaire au sein des projets, voire des territoires.**

Animation : **Clémentine Sirvent**, chargée de mission, Ansa

Intervenant.es :

- **Bénédictine Pelloux Prayer**, Co-coordinatrice du réseau et chargée de mission accessibilité alimentaire, Réseau AMAP
- **Thomas Mc Grane**, animateur de la Caisse sociale de l'alimentation de Saint-Etienne, portée par La Fabrique de la transition

### **Les groupements citoyens en partenariat avec des producteur.trices pour un approvisionnement direct, régulier, et sans intermédiaire par le réseau AMAP**

Une Association pour le maintien d'une agriculture paysanne ([AMAP](#)) est constituée d'un **groupe de citoyen.nes qui forment, avec un ou des paysan.nes, des partenariats solidaires.** Le réseau AMAP est né il y a une vingtaine d'années dans le contexte de la Politique Agricole Commune en réponse aux demandes citoyennes de transparence et d'alternatives aux systèmes de production alimentaires, et aux besoins de sécurisation des débouchés pour les paysans.

Concrètement, l'AMAP se veut être un système en circuit court sans intermédiaires destiné à soutenir la production d'un ou plusieurs producteur.rices par le pré-paiement des commandes et des livraisons alimentaires sur le temps long. Dans leur fonctionnement quotidien, les AMAP ont des modalités pratiques différentes, qui sont notamment discutées dans les Assemblées générales, (15 à 150 foyers par AMAP), s'apparentant à des **micro-lieux de démocratie alimentaire.**

Cependant, les AMAP ne sont pas forcément accessibles à tous et toutes. Si la participation financière constitue l'un des principaux obstacles, d'autres freins liés à l'accessibilité géographique, culturelle, sociale, ou temporelle – notamment l'engagement dans la durée – peuvent limiter l'engagement des citoyen.nes au sein d'une AMAP. Face à ce constat, les

AMAP ont souhaité renforcer leur accessibilité pour toutes et tous, et notamment pour les personnes en situation de précarité (dons de paniers, cagnottes internes, etc.). Dans cette dynamique, le réseau a souhaité se rapprocher des acteurs sociaux locaux, nécessitant en amont un travail d'interconnaissance et de mise en lien avec les partenaires pertinents.

L'objectif du projet soutenu par le fond Mieux Manger pour Tous est donc d'**accompagner les AMAP du réseau à mettre en place des contrats solidaires** avec des partenaires sociaux locaux, tout en garantissant un tarif équitable aux fermes partenaires. Ainsi, ces "**contrats solidaires**" permettent, d'une part à des personnes en situation de précarité alimentaire d'accéder à des paniers paysans et biologiques et d'autre part, d'assurer un débouché et une visibilité sur des revenus futurs pour les producteur.rices.

Au-delà de travailler l'accessibilité financière, le projet s'est également concentré à **garantir la légitimité de chaque personne souhaitant s'investir dans la structure** dans une perspective démocratique. Pour cela, un travail d'acculturation, de vulgarisation des principes de fonctionnement, mais également d'accompagnement des nouveaux adhérents a été réalisé (par exemple, présentation des paysans, organisations de temps collectifs, mise en place d'un système de parrainage, etc.). L'implication progressive des citoyennes au sein de leur AMAP permet d'attester de la réussite et de la dynamique démocratique du projet.

**L'AMAP est également un lieu clé pour monter en compétences sur l'agriculture et la précarité alimentaire** en permettant de voir les réalités du terrain et d'être en lien avec les paysan.nes, même si ce processus d'engagement est inégal selon les personnes.

## **La Caisse sociale alimentaire de Saint Etienne, par la Fabrique de la Transition**

---

Dans le cadre de la construction du projet, les acteurs de la Caisse sociale alimentaire de Saint-Etienne ont rapidement constaté que l'intégration d'une dynamique démocratique **ne pouvait faire seulement l'objet d'une déclaration de principe**, mais nécessitait une véritable réflexion en amont pour en définir les contours et l'effectivité. En effet, les personnes concernées par le projet rencontrent diverses problématiques (précarité financière, allophone, problématiques de santé, d'accès au logement, etc.) pouvant constituer des freins à leur participation et affecter leur sentiment de légitimité. Ainsi, un véritable travail **d'aller-vers, de mise en confiance, et de co-construction** a été engagé afin d'aboutir à des principes de fonctionnement de la caisse sociale alimentaire effectifs, et répondant aux attentes de toutes et tous.

Le projet a été travaillé avec deux structures – Terrains des saveurs et Coopsol - qui comptent des personnes accompagnées en situation de précarité : beaucoup bénéficient de l'aide alimentaire, sont sans domicile fixe, ont des problématiques de santé, sont allophones. Ces personnes ressentent malheureusement peu de légitimité à s'exprimer et encore moins à prendre part à la décision. Cela implique donc un travail de long terme pour les impliquer pleinement. Thomas Mc Grane, Animateur de la Caisse sociale de l'alimentation de Saint-Etienne, portée par La Fabrique de la transition

Ce travail de fond est réalisé au sein de l'Assemblée, moment de rencontre et d'interconnaissance rassemblant entre 30 et 60 personnes. Afin de garantir la participation et sa valorisation, plusieurs principes de travail ont été définis progressivement : « cotisation-temps », temps de travail en sous-groupes afin de faciliter l'expression de toutes et tous ; rappel

des travaux réalisés lors de la précédente réunion ; avancer au rythme de chacun, etc. Il a également été nécessaire d'avoir **des temps plus informels pour créer de la rencontre**, en parallèle des instances. La cantine, le maraichage, la participation aux déjeuners sont des espaces qui permettent l'expression de chacun.e. Si l'émergence d'un noyau dur de personnes mobilisées reste encore une étape à franchir, des personnes sont revenues plusieurs fois pour travailler sur le projet.



Ce qui fait la différence, c'est quand on se rend compte que sa parole compte. A un moment donné, on se rend compte qu'il y a un « nous ». C'est déterminant pour avoir envie de revenir. Il y a un souci permanent de prendre soin de la relation, de prendre le temps de comprendre les freins.

*Thomas Mc Grane, Animateur de la Caisse sociale de l'alimentation de Saint-Etienne, portée par La Fabrique de la transition*



**Toute** instance démocratique doit rester vigilante à ce que **la participation des personnes**, d'une part, **soit volontaire** et ne se transforme pas en injonction. D'autre part, **ne soit pas socialement située** (par exemple, dans le cadre d'études au sein d'une association, il a pu être observé que la participation des personnes reproduisait des logiques de pouvoir, avec des fonctions de décisions et de leadership assurées par des bénévoles anciennement cadres et/ou appartenant aux classes sociales les plus élevées).

*Un.e participant.e à l'atelier*

Les associations partenaires – CopSol et Terrains des Saveurs – (directement en lien avec les personnes en situation de fragilité mobilisées sur le projet de la Caisse) constituent un véritable support pour maintenir **la mobilisation de long terme** des personnes les plus éloignées, même si des solutions sont encore à trouver pour favoriser l'inclusion de personnes très marginales.

## Les bonnes pratiques issues de l'atelier pour renforcer la démocratie dans les projets

---



### Partager un repas est un bon format pour favoriser la participation

Partager un repas commun est une **façon non normative d'aborder la question de l'alimentation durable** en cuisinant et consommant des produits locaux, et un temps informel et citoyen pour **récolter la parole des personnes concernées**. Ces discussions peuvent être la base de projets plus généraux et formalisés répondant à des besoins précis et formulés par les personnes.

Le repas a aussi été présenté comme pouvant être **une solution à la problématique du manque de temps**, très largement remontée par les personnes concernées comme un obstacle à leur participation.



### Mobiliser un réseau de partenaires sociaux

S'appuyer sur le réseau des partenaires sociaux du territoire permet de **bénéficier de leur expertise de terrain** et **toucher des publics directement accompagnés par ces acteurs**, comme le témoignent les projets du réseau des AMAP et de la Caisse sociale alimentaire de Saint-Etienne. Ces partenaires peuvent constituer un véritable soutien pour favoriser l'implication des personnes au projet et proposer un accompagnement cohérent avec les actions proposées.



### L'aide alimentaire comme porte d'entrée pour favoriser l'accompagnement des personnes.

Les situations de précarité alimentaire se révèlent souvent être le reflet de problématiques plus globales (précarité financière, sociale, administrative, mobilité, etc.). Les dispositifs d'aide alimentaire constituent en ce sens une porte d'entrée pour **capter des publics en situation de fragilité potentiellement hors radar des acteurs des solidarités**.

## ATELIER 2 : COOPERATION LOCALE RAPPROCHER LES ACTEURS DU MONDE AGRICOLE ET DE LA SOLIDARITE

Comment rapprocher le monde agricole et les structures de solidarité pour créer un système alimentaire plus équitable et durable ? La coopération entre ces acteurs repose sur des partenariats entre agriculteur.rices, associations locales, consommateur.rices et institutions publiques pour soutenir l'agriculture de proximité, respectueuse de l'environnement et des besoins des populations vulnérables. Cette coopération permet de lutter contre la précarité alimentaire en facilitant l'accès à des produits locaux de qualité, souvent à des prix plus accessibles. Elle joue également un rôle clé dans la lutte contre la précarité des producteur.rices et des agriculteur.rices eux.elles-mêmes, en offrant des alternatives viables et solidaires, contribuant ainsi à une économie plus juste et plus respectueuse des enjeux sociaux et environnementaux.

Cet atelier vise à **mettre en commun les bonnes pratiques pour mettre en œuvre des coopérations locales justes pour les producteur.rices comme pour les mangeur.ses.**

Animation : **Leeloo Cosnier**, chargée de mission, Ansa

Intervenant.es :

- **Antoine Roziere**, Encadrant technique, maraîchage Langeac, Les Ateliers de la Bruyère
- **Françoise Dessertine**, Présidente de la Banque alimentaire de l'Isère
- **Marion Luce**, Chargée de mission Projet Alimentaire Territorial, Conseil départemental de la Drôme
- **Audrey Lumale**, Conseillère Alimentation et Agritourisme, Chambre d'agriculture de la Drôme

### Une production maraîchère à destination des Restos du Cœur Langeac en Haute-Loire, par les Ateliers de la Bruyère

---

**Les Ateliers de la Bruyère** est un **atelier chantier d'insertion, dont un en maraîchage**, à Langeac en Haute-Loire, avec un volume de production au global d'environ **40 tonnes de légumes par an**.

Depuis août 2023, **les Ateliers travaillent avec les Restos du Cœur** (antenne départementale et centre Langeac), dans le cadre de leur politique nationale qui vise à proposer aux bénéficiaires des Restos des produits bio et locaux. **500kg par semaine de légumes frais, locaux et bios sont ainsi fournis à l'association par les Ateliers de la Bruyère.**

En complément, les Ateliers ont mis en place **des ateliers « Mieux manger pour tous »** avec une nutritionniste à destination des personnes en précarité, notamment accompagnées par les associations d'aide alimentaires locales. Les ateliers consistent en la préparation et le partage d'un repas, et une visite de la ferme. Des ateliers de remobilisation autour du maraîchage sont également proposés pour des personnes en recherche d'emploi et recourantes à l'aide alimentaire : travail sur la ferme, sensibilisation à l'alimentation bio, avec un objectif de création de lien social et de redirection vers les ateliers cuisine et potentiellement le chantier d'insertion.

Pour approvisionner les Restos, les Ateliers de la Bruyère ont fourni **une grille tarifaire** et une **indication de volume que les Restos ont acceptée** : les Restos achètent 50 à 200 kilos de légumes par semaine depuis 2023 (pas d'évolution des prix depuis), à un tarif de 30 à 40% moins cher que la vente aux particuliers et 10 à 20% de moins qu'aux clients professionnels. Le volume devrait passer à 300kg par semaine en haute saison 2025. La subvention Mieux Manger pour Tous comble les prix bas pratiqués pour les Restos. Les légumes fournis sont proposés par les Ateliers de la Bruyère et les Restos du Cœur commandent ce qui les intéresse. Un projet de soupe solidaire, sous forme de bouteilles d'1L, est en cours de réalisation pour valoriser les légumes invendus et permettre d'améliorer la gamme de produits distribués dans le centre de Langeac.

En tant que producteur.rices, les Ateliers de la Bruyère ont pu exposer leur point de vue et expliquer aux participant.es de l'atelier qu'il s'agissait aussi de **faciliter la tâche des producteur.rices et les convaincre de leur intérêt à s'investir dans des projets de lutte contre la précarité alimentaire** : en proposant de vendre les invendus ou les légumes invendables (légumes « moches », non calibrés...) ou leur surplus de production (quitte à avoir moins de diversité), leur faciliter la logistique (s'adapter à leur calendrier, venir chercher la production à la ferme ou les invendus en fin de marché, aider au tri ou à la récolte). Les Ateliers de la Bruyère conseillent de **communiquer avec les producteur.rices, d'exposer ses contraintes pour trouver des compromis** :



Il y a un contrat à passer entre le maraîcher et l'association qui s'y approvisionne. L'association arrive avec ses envies, besoins et contraintes, et doit comprendre celles du maraîcher (logistiques, économiques, climatiques...).

*Antoine Roziere, Encadrant technique, maraichage Langeac, Les Ateliers de la Bruyère*

## Développer un réseau d'approvisionnement local, par la Banque alimentaire de l'Isère :

---

[La Banque Alimentaire de l'Isère](#) est partie d'un constat : 200 tonnes de fruits et légumes étaient manquants pour atteindre la recommandation du Plan National Nutrition Santé de 25% de fruits et légumes à distribuer. Face à une baisse des produits frais en quantité et qualité suffisante ramassés en grandes et moyennes surfaces, la Banque alimentaire a mis en place une politique d'achat pour combler ces manques, en instituant plusieurs principes de solidarité envers les agriculteur.rices du territoire qui rencontrent aussi des situations de précarité :

- Favoriser les circuits courts
- Arriver à une rémunération des agriculteur.rices qui soit la plus juste possible
- Négocier en direct avec les agriculteur.rices, sans intermédiaire
- Proposer un appui logistique aux agriculteur.rices lorsque cela est possible

Au fil des discussions avec le Conseil départemental qui portait un Projet alimentaire territorial (PAT), la Banque alimentaire a été positionnée comme acteur départemental sur le sujet pour

appuyer la mise en réseau des acteurs sur le territoire, et s'est mise en lien avec des agriculteur.rices locaux.les (notamment du Réseau Cocagne). L'appel à projet Mieux Manger pour Tous a permis d'aller plus loin, avec aujourd'hui :

- **Cinq producteur.rices** qui vendent leurs produits en circuit-court à la Banque Alimentaire de l'Isère
- **10 producteur.rices** qui accueillent des opérations de glanage sur leur exploitation
- **Deux associations locales** de soutien aux personnes en situation de précarité qui accompagnent des personnes sur des actions de glanage
- **La Chambre d'agriculture de l'Isère et plusieurs réseaux de coopératives agricoles** qui facilitent l'intégration de nouveaux agriculteur.rices dans le projet.

La Banque alimentaire accompagne la construction de partenariats avec les agriculteur.rices dont il faut gagner la confiance et auxquels il faut assurer une stabilité ; la Banque alimentaire a aussi pour avantage de pouvoir s'adapter à la demande des agriculteur.rices, et absorber des tonnages importants.

**A ce jour, 10 tonnes chaque semaine sont achetées par la Banque alimentaire auprès d'agriculteur.rices de l'Isère**, en circuit court, à un prix juste.

## **Travailler l'interconnaissance : l'annuaire du Conseil départemental et de la Chambre d'agriculture de la Drôme**

---

Le Projet Alimentaire Territorial du Conseil départemental de la Drôme, lauréat du Programme National de l'Alimentation (PNA) en 2020, a été labellisé PAT de niveau 2 en avril 2024. Parmi d'autres actions, le PAT, en partenariat avec la Chambre d'agriculture, est parti du constat d'un manque d'interconnaissance entre les producteur.rices locaux.les et les acteurs de la solidarité sur le territoire. **Un annuaire** a donc été construit pour faciliter la **mise en lien opérationnelle** :

- Les associations de lutte contre la précarité alimentaire remplissent l'annuaire en indiquant leur adresse, leur besoin de livraison ou non, et leur contact ;
- Les producteur.rices locaux.les peuvent ainsi repérer les associations à proximité et les contacter directement en cas de surplus de production.

Une **étude complémentaire** a été réalisée en 2024 par la Chambre d'agriculture pour mesurer les besoins des agriculteur.rices locaux (volumes non commercialisés, connaissance des acteurs de la lutte contre la précarité alimentaire, etc.). Malgré des retours en nombre limité, l'étude a confirmé **l'importante méconnaissance des producteur.rices des acteurs de la solidarité sur le territoire**. Le PAT et la Chambre d'agriculture prévoient ainsi de travailler en 2025 :

- Des actions de communication et de sensibilisation à destination des producteur.rices locaux.les, notamment pour montrer qu'il n'est pas seulement possible de donner mais aussi de vendre une production aux acteurs de la solidarité ;
- L'expérimentation d'opérations de glanage en lien avec Solaal.

## Les bonnes pratiques issues de l'atelier pour favoriser la coopération entre monde agricole et acteurs de la solidarité



### Créer des espaces d'interconnaissance...

...Entre **producteur.trices locaux.ales et associations de lutte contre la précarité**, qui ne sont pas toujours en lien et **ne se connaissent pas toujours**. Les participant.es relèvent l'importance de **mobiliser des intermédiaires** qui peuvent faciliter la mise en lien : l'Etat, les collectivités, les chambres d'agriculture, et en particulier les PAT.



### ...Pour comprendre les besoins et contraintes de chacun...

Les participant.es rappellent que les deux acteurs doivent **prendre en compte leurs contraintes réciproques** : répondre à l'urgence et à un besoin de donner accès à une alimentation de qualité à toutes et tous pour les acteurs de la lutte contre la précarité alimentaire, et s'assurer un revenu décent pour les agriculteur.trices qui rencontrent eux-mêmes des situations de précarité et font face à d'autres contraintes (logistiques, climatiques, etc.)



### ...Et contractualiser

Associations et producteur.trices doivent pouvoir arriver à s'engager mutuellement et passer **un « contrat »** qui prenne en compte les besoins et contraintes de chacun, ce qui implique de **s'adapter à l'autre** – dans l'intérêt de chacun.

## ATELIER 3 : ACCESSIBILITE : LES LEVIERS POUR FACILITER L'ACCES DES PUBLICS EN SITUATION DE PRECARITE A UNE OFFRE ALIMENTAIRE DE QUALITE

Alors que la précarité alimentaire concerne des populations toujours plus nombreuses et aux profils de plus en plus divers, toutes n'ont pas accès, sur le plan physique, social, économique et culturel, à une offre alimentaire de qualité et choisie. Au-delà du seul facteur économique, l'accès à l'alimentation engage une réflexion sur l'accessibilité en termes de conditions d'accueil, de diversité des produits proposés, et de prise en compte des spécificités socio-culturelles de chacun.e. Cet atelier propose ainsi d'**explorer les obstacles qui peuvent se présenter dans le parcours des personnes en situation de précarité alimentaire à une alimentation de qualité.**

Animation : **Lila Dubreuil**, chargée de mission, Ansa

Intervenant.es :

- **Myriam Guirriec**, Directrice du Centre social Mulsant
- **Clémentine Seyve**, Développement Animation Sud Auvergne (DASA)
- **Loïc Rigaud**, Directeur de VRAC Lyon Métropole (Vers un Réseau d'Achat en Commun)

### Les marchés solidaires, par le Centre social Mulsant

Le centre social Mulsant, porte en lien avec 10 autres structures du territoire, un [projet de marchés itinérants et solidaires](#). Ces marchés ont lieu une à deux fois par mois entre les mois de mars et novembre et proposent les produits de producteur.rices locaux.les avec au minimum : **légumes et fruits, fromages, charcuteries, œufs, pain.**

Les marchés sont itinérants, afin de renforcer l'**accessibilité géographique**. Afin d'informer les publics en difficulté, les centres sociaux mettent en place une communication renforcée en dehors de leurs réseaux habituels, en mobilisant notamment les partenaires. L'aller vers s'inscrit également dans le travail existant des centres sociaux : porte à porte avec les travailleur.ses sociaux.les, portes ouvertes, présence dans les lieux publics, etc. Les centres sociaux proposent également aux personnes de les emmener aux marchés par des systèmes de bus et de covoiturage, ce qui permet de lever les freins de mobilité.

Les marchés sont accessibles à tous et toutes dans un **principe d'universalité** mais prennent également en compte les besoins des personnes les plus en difficulté. **L'accessibilité économique** est rendue possible grâce aux **trois types de tarifs**, librement choisis par les participant.es :

**Tarif accessible** -35% du prix habituellement pratiqué

**Tarif juste** : 100% du prix

**Tarif solidaire** : 15% supplémentaires du prix habituellement pratiqué



Au démarrage, le tarif appliqué était indiqué sous forme de gommettes sur la feuille de la personne, qui la présentait en allant de producteur en producteur. Tout le monde voyait la gommette, et cela pouvait être compliqué pour les personnes de dire qu'elles avaient choisi le tarif « accessible », donc on a changé. Les personnes prennent un jeton de couleur selon leur tarif, à l'entrée. Mais celui-ci n'est pas indiqué sur leurs fiches, sur lesquelles les producteurs notent seulement les produits achetés. Ce n'est qu'à la caisse qu'on applique la réduction. Donc seules les deux personnes à la caisse voient le type de tarif choisi par la personne.

*Myriam Guirriec, Directrice du Centre social Mulsant*

Une centaine de passages en caisse sont comptabilisés par marché. Les différents types de tarifs pouvaient être difficiles à comprendre pour des personnes en difficulté, mais les marchés ont tous adopté le même mode de fonctionnement, ce qui a permis de **stabiliser les modes de fonctionnement et de créer des habitudes**.

Une large **mobilisation bénévole** permet de faire le lien avec les producteur.rices, de proposer des temps d'animation pendant les marchés (ateliers, temps convivial, commissions de travail), afin de sensibiliser au mieux manger. L'entraide entre bénévoles permet de former et d'intégrer facilement les personnes nouvelles. Des personnes elles-mêmes en difficulté sont devenues bénévoles : cela a induit une meilleure compréhension et appropriation du marché.



Plus on fait avec, plus on implique, plus ça facilite. Les gens bénévoles comprennent comment ça marche, dont ont envie de revenir ! La semaine dernière on a eu un temps convivial de réunion avec les bénévoles. Ça participe à créer du lien, à échanger, à impliquer les personnes, à rassurer sur les compétences de chacun. Nous ça permet de structurer le bénévolat, pour que les personnes comprennent dans quoi elles s'impliquent.

*Myriam Guirriec, Directrice du Centre social Mulsant*

Le projet est né après beaucoup de mobilisations de la part des centres sociaux sur le sujet de l'alimentation (paniers bios et ateliers cuisine notamment). **Le marché solidaire était donc une évolution naturelle, gagnant de l'ampleur, mobilisant plus de partenaires et s'étendant sur un territoire plus vaste.**



L'accessibilité, c'est aussi le fait de laisser les gens choisir leurs tarifs : de temps en temps il y a des gens qui voudront payer le tarif juste pour se dire qu'ils l'ont payé, et à l'inverse laisser des gens qui ne sont habituellement pas en difficulté qui vont payer le tarif accessible parce que ce mois-ci ils ont eu des factures particulières. C'est laisser les gens être maîtres de leurs choix. C'est faire en sorte de ne pas pointer les gens du doigt.

*Myriam Guirriec, Directrice du Centre social Mulsant*

## **Le restaurant solidaire de Brioude, par l'association Développement Animation Sud Auvergne (DASA)**

---

**Le projet de DASA** se décline en quatre axes : l'amélioration de l'**approvisionnement en produits sains locaux et durables** des structures d'aide alimentaire par l'expérimentation de la plateforme Don'Alim et le développement de jardins partagés ; le **développement de La Tablée**, restaurant solidaire à Brioude à travers l'expérimentation de tickets restaurants solidaires et d'ateliers cuisine ; **l'expérimentation d'une caisse locale de solidarité pour l'achat de produits alimentaires sains, locaux et durables ; et la conduite d'un diagnostic social alimentaire.**

Le restaurant solidaire La Tablée est ouvert à tous, sur prix libres. Les personnes les plus vulnérables sont ciblées par un travail des structures d'aide à la personne de Brioude (Secours Populaire, Restos, Epicerie solidaire, association locale d'aide aux réfugiés). Chaque structure propose le projet aux personnes qu'elle accompagne, voire les emmène directement au restaurant. Des tickets restaurants (d'une valeur de 10 euros) leur sont distribués pour lever le frein financier.

**On pourrait penser que le prix libre suffit à lever le frein financier**, mais certaines personnes conservent **une limite psychologique** de ne pas venir au restaurant, en sachant qu'ils ne pourront pas ou peu payer. Le ticket restaurant permet donc de faire venir ces personnes. Le restaurant est situé en plein centre-ville, il y a donc **peu de freins géographiques** pour les habitant.es de la ville. Cependant, pour les habitant.es des communes des alentours ou des quartiers éloignés, ce frein demeure. Le frein a été identifié par le diagnostic social de la ville, et un système colibri, d'accès à des taxis à tarifs réduits, permet de se déplacer dans la communauté de communes.

Le modèle économique du restaurant repose sur des subventions, mais aussi sur les dons de fruits et de légumes de maraichers et du Biocoop. Les produits bruts secs sont achetés. La cuisine est végétarienne, ce qui permet de diminuer le coût du repas. En complément d'une cuisinière salariée, le repas est préparé avec des bénévoles, ce qui permet de réduire les coûts.



La première chose, c'est qu'il n'y a pas de sachant au sein du restaurant. Certes il y a une cuisinière qui pense les recettes et au moment où elle cuisine elle flèche les tâches, mais ça reste un moment d'échange : une personne pourra apprendre à l'autre comment peler des patates, l'autre suggérer des recettes. Ce n'est pas quelque chose de descendant, y compris pour les bénévoles eux-mêmes en situation précaire.

**Clémentine Seyve, Développement Animation Sud Auvergne  
(DASA)**

**Le restaurant est très chaleureux** : les personnes sont attirées à la fois par le temps de cuisine et par le temps de partage des repas, en grande tablée. Beaucoup de personnes viennent manger régulièrement, y compris ceux qui ne sont pas en difficulté économique. Dans le restaurant, tout le monde mange ensemble, cela permet de lutter contre l'isolement social.



Je pense à trois personnes que le projet a aidé à sortir de leur isolement, un jeune qui était totalement replié à cause d'une rupture familiale et qui a repris les études depuis, une personne à la retraite qui a pu continuer une vie sociale malgré les aléas de la vie, une personne qui a des soucis de santé et qui du coup peut rester dans la vie active

**Clémentine Seyve, Développement Animation Sud Auvergne  
(DASA)**

## Les groupements d'achats citoyens, par Vers un Réseau d'Achats en Commun (VRAC) Lyon métropole

---

Historiquement, VRAC organise des groupements d'achats (14 à Lyon) pour proposer des produits secs et d'hygiène à tarifs réduits. Sur l'initiative d'un des groupements d'achats, le projet vise désormais à développer des marchés de produits frais, de fruits et de légumes de qualité à prix accessibles (triple tarification) dans les quartiers prioritaires et les universités de la métropole de Lyon.

### La triple tarification :

Un prix réduit de 50% du prix coutant d'achat pour les personnes en précarité orientées par les travailleur.ses sociaux.les

Un prix à -10% du prix coutant d'achat auprès du producteur pour les personnes en Quartier Prioritaire de la Ville et les étudiants

Un prix plus élevé pour le tout public, situé entre +10 et + 20% du prix coutant d'achat au producteur.

L'**accessibilité économique** est garantie par cette triple tarification mais aussi par la réduction du cout de l'adhésion dans les QPV.

Le projet comporte **une forte participation des habitants et habitantes**. Les marchés sont désormais organisés une fois par semaine, avec des produits secs et des produits frais fournis par des producteur.rices choisis par les habitant.es.

L'accessibilité est renforcée **par l'aller vers des travailleur.ses sociaux.les auprès de leurs publics**, mais aussi par la **visibilité du marché dans l'espace public** et par le **bouche à oreille** qui entraine beaucoup de personnes à venir d'elles-mêmes au marché, ou à demander une prescription sociale.

## Les bonnes pratiques issues de l'atelier pour renforcer l'accessibilité de leurs projets



### Avoir des lieux bienveillants, renforcer le travail d'éducation et de sensibilisation auprès des bénévoles, des personnes accompagnées

Maintenir et poursuivre un travail parfois chronophage de **sensibilisation** et d'information sur des éléments qui peuvent sembler déjà évidents pour les porteurs de projets.



### Systematiser la rencontre entre les producteur.trices et les acteurs sociaux

Travailler systématiquement la mise en lien avec un.e producteur.trice du territoire pour initier de nouveaux projets, mais aussi **renforcer la connaissance du monde agricole pour les acteurs sociaux, et la compréhension des enjeux des acteurs sociaux pour les producteurs.**

Ne pas hésiter à solliciter les services de l'état local, notamment la **DREETS** et la **DRAAF**, pour faciliter les liens en relations avec les PAT.



### Impliquer les centres sociaux dans les projets de lutte contre la précarité alimentaire

**Les centres sociaux ont une excellente connaissance du territoire et des publics accompagnés. S'ils ne sont pas toujours spécialistes** de la lutte contre la précarité alimentaire, ils sont souvent de bons relais à mobiliser pour toucher des catégories de populations variées, et peuvent être intéressés pour co-construire des projets.



### Garder des projets ouverts aux besoins du public et aux contraintes des acteurs

**S'autoriser une souplesse d'organisation** en ne s'imposant pas forcément des horaires et des jours fixes dans les ouvertures et la tenue des dispositifs.



### Penser la pluralité des projets comme une complémentarité et non comme une concurrence

Face à une problématique aussi complexe que la précarité, et aux besoins singuliers de chaque personne, avoir un **panel de solutions** de lutte contre la précarité alimentaire (restauration collective, direct producteur.trices, ateliers, etc.) sans les penser comme concurrentes.

## ATELIER 4 : PERENNISATION ET ESSAIMAGE DES PROJETS : LE MODELE SOCIO-ECONOMIQUE DES INITIATIVES SOUTENUES

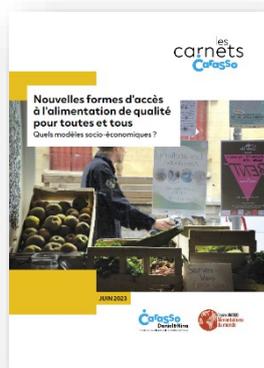
Pérenniser un projet d'accès à l'alimentation au-delà de la subvention Mieux Manger Pour Tous pose la question des choix à effectuer pour parvenir à un équilibre économique de son projet, sans renoncer à ses objectifs. L'un des principaux défis réside dans la nécessité de garantir la continuité des actions face aux besoins des personnes rencontrées pour éviter la fragilisation du projet une fois la subvention terminée. Une réflexion peut donc dès à présent s'engager, pour les porteurs, sur la consolidation du modèle socio-économique des projets portés dans le cadre du programme. Dès lors, il s'agit de concilier public visé, politique tarifaire, ressources humaines et matérielles, etc. Cet atelier **explore ces dimensions afin de réfléchir aux leviers pour renforcer la pérennité des projets.**

Animation : **Julie Erceau**, Directrice déléguée et responsable de projets à l'Ansa

Intervenante : **Marie Walser**, Chargée de mission, Chaire Unesco Alimentation du Monde

### Les modèles socio-économiques des initiatives de solidarité alimentaire

Compte rendu extrait du rapport « Nouvelles formes d'accès à l'alimentation de qualité pour toutes et tous : Quels modèles socio-économiques » présentés par Marie Walser



Avec le soutien de la Fondation Carasso, la Chaire Unesco Alimentation du Monde a publié en juin 2023 une étude ayant pour objectif de **caractériser les modèles socio-économiques des initiatives de solidarités alimentaires, d'outiller les porteurs de projet pour mettre en cohérence le projet associatif et le modèle économique des structures, et pour donner les clés pour dialoguer avec les financeurs.**

Parmi les enseignements du rapport, il s'agit d'abord de reconnaître le foisonnement des modèles socio-économiques : **chaque initiative fait des arbitrages stratégiques** qui, en s'articulant les uns aux autres, finissent par définir un modèle socio-économique singulier qui se **construit de façon itérative.**

Il est aussi nécessaire de **reconnaître les limites d'une action sociale autofinancée** :

- La **solidarité entre mangeur.euses** ne peut pas contribuer significativement à financer l'accès à des tarifs très bas pour les personnes en situation de précarité
- La **diversification des activités** et services ne permet pas de financer des activités déficitaires par des activités rentables.

- La **diversification des ressources financières** ne suffit pas à consolider le modèle socio-économique.

La prise en compte de l'ensemble de ces valeurs produites permet de reconnaître les valeurs sociétales générées par les initiatives et de les intégrer au bilan des actions. Il y a là un véritable chantier à ouvrir pour **améliorer la prise en compte « formelle » de ces externalités positives** (et parfois négatives).

Enfin, plaider **auprès des pouvoirs publics pour la création d'un environnement favorable** peut permettre d'accéder au foncier ou à des locaux, de renforcer la coordination des acteurs à l'échelle territoriale, la mise en cohérence et décloisonnement des politiques. Cela peut également favoriser un accompagnement à la structuration de filières locales (ou en circuit court d'approvisionnement de qualité) et à la mutualisation avec le marché public scolaire.

## Les bonnes pratiques issues de l'atelier pour penser les modèles économiques des initiatives



### Il n'y a pas de modèle économique unique

Se **rassurer** sur l'absence d'un modèle unique, qui permet justement à de nombreuses idées de foisonner.



### Face à la complexité des systèmes, mobiliser un réseau de partenaires

Le **partenariat** est un levier nécessaire. L'expérimentation de sécurité sociale de l'alimentation de la CAF de la Savoie permet d'ouvrir le champ des possibles quant aux partenaires à solliciter, et aux modèles à penser.

Dans les relations avec les partenaires, et en externe, **avoir les bons arguments pour savoir dire ce qu'on fait.**



### Penser des cadres et des structurations sans homogénéiser

Les initiatives sont très locales, avec des structurations très différentes, mais on souhaiterait avoir un cadre commun : renforcer **les réseaux inter structures** qui permettent cette dualité.

S'organiser y compris au sein des associations, grâce notamment aux syndicats.



### Arrêter d'acheter, mais produire !

Pour gagner en indépendance, **renforcer l'autoproduction.**

## ANNEXE

### Participant es à la journée :

PRÉNOM	NOM	STRUCTURE
Audrey	ARIAS	Espace Alfred Sisley
Salima	ATOUI	Caisse alimentaire Lyon 8ème (CALIM 8)
Guillaume	BARBIER	Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais
Amandine	BAROU	Caisse Sociale de l'Alimentation de Saint-Etienne
Pierre	BARRUEL	Commissaire à la lutte contre la pauvreté Auvergne-Rhône-Alpes
Emilia	BERNARD	Les Jardins de Lucie
Blandine	BESSON	CREAI ARA
Alain	BOIRAYON	AD26i Restos du Coeur
Mado	BOSLIA	Secours Catholique
Sonia	BOUIMA	Humaneaty/Fondation Croix rouge/Université Lyon 1
Johanna	BOUHERET	DIPLP
Noémie	BREL	Habitat et Humanisme Rhône
Aurélié	BROUSSE	Crous de Lyon
Monique	BUBATON	Secours Catholique
Christophe	CHAFFANJON	CSCA ALFA3A
Christian	CHAMPAVERE	Croix Rouge Française
Amélie	CHARVERIAT	Territoires à VivreS Grand Lyon
Vincent	CLERC	CAF de la Savoie
Agnès	COL	DDETS 42
Yves	COLLIN	Epi'Autre
Leelo	COSNIER	Agence nouvelle des solidarités actives
Astrid	DE COCKBORNE	Croix Rouge Française - ARA
Patrice	DELAIR	DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes - Service Régional de l'Alimentation
Philippe	DE MESTER	Banque alimentaire du Rhône
Françoise	DESSERTINE	Banque alimentaire Isère et AURA
Yacouba	DIALLO	DDETS Loire
Lila	DUBREUIL	Agence nouvelle des solidarités actives
Virginie	DUSCH	DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes - Service Régional de l'Alimentation
Julie	ERCEAU	Agence nouvelle des solidarités actives
Mariella	ERIPRET	Territoires à VivreS Grand Lyon
Morgane	FESSY FERREIRA	Secours Catholique

Léa	FLEURANT	Université Jean-Monnet
Fanny	FLORET	Terre solidaire
Frédéric	GAILLARD	DDETSPP43
Benoît	GARDET	AMAR FEURS
Céline	GONCALVES	La Poche trouée
Fabrice	GOUT	Auvergne Rhône-Alpes Centres Sociaux
Myriam	GUIRRIEC	Centre social Marceau Mulsant
Ahlam	HASSARI	Association de solidarité active de Tignieu
Lucie	HAUTBOUT	Le Terreau
Amélie	JAUBERT	Association Renaître
Pauline	JOLY	Banque Alimentaire du Rhône
Sébastien	JOUEN	Pousses d'Avenir
Ana	KALIFA	Loire Forez agglomération
Nathalie	KAYEMBE	Secours catholique
Claire	LACHATRE	Commissariat à la lutte contre la pauvreté Auvergne-Rhône-Alpes
Hugo	LEFLOCH	Préfecture Loire
Marie	LESERVOISIER	Solinum
Cécile	LEVIN	Association les Bartavelles
Valentin	LHULLIER	SOLAAL Auvergne-Rhône-Alpes
Lauryne	LOUIS	DDT Allier
Nordine	LOUNAS	Espace Alfred Sisley
Marion	LUCE	Conseil départemental de la Drôme
Audrey	LUMALE	Chambre d'agriculture de la Drôme
Thomas	MAC GRANE	Caisse Sociale de l'Alimentation de Saint-Etienne
Nicolas	MAGUIN	Secours populaire de la Loire
Nathalie	MALET TORRES	EVS itinérant La passerelle des vallées
Sandrine	MALLON	Association Renaître
Anne-Séverine	MARTHE	Croix Rouge Française
Violaine	MARTIN	Secours Catholique
Anaïs	MARTINS DA CRUZ	DREETS ARA
Fanny	MAZILLY	Commissariat à la lutte contre la pauvreté Auvergne-Rhône-Alpes
Sabrina	MERLE	Centre social Soleil levant
Amalia	MESEGUER	VILTAIS
Nathalie	MET	Association le Terreau

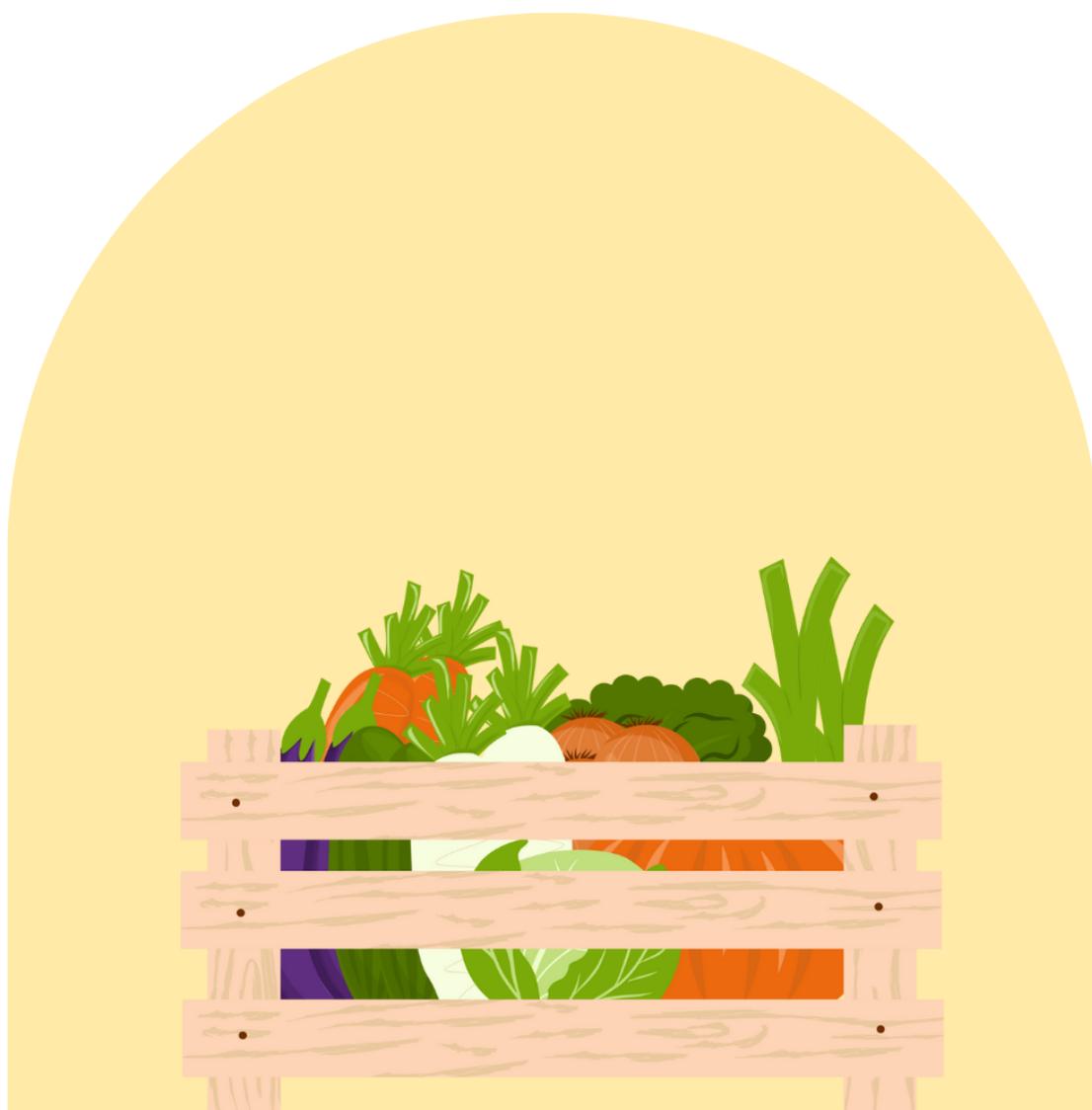
Claire	MONTJOIE	Croix Rouge Française - ARA
Carole	MORA	CCAS de Bonneville
Philippe	MUSCAT	Restaurant inter-administratif de Lyon
Clara	NETHER	UGESS
Elsa	OLLIER	DREETS ARA
Bénédicte	PELLOUX-PRAYER	Réseau AMAP
Jean-Marie	PILLON	Université Jean-Monnet
Melissa	PINTO	Fédération des centres sociaux Loire et Haute-Loire
Giovanna	POLLI	EVS itinérant La passerelle des vallées
Valentin	PONCET	Fédération Centres Sociaux des 2 savoie
Pauline	POYDENOT	Cantine Savoyarde Solidarité
Chantal	PUGNET	Restos du Coeur
Anne-Marie	RANARISON	La Poche trouée
Loïc	RIGAUD	VRAC Lyon Métropole
Sylvain	RIGO	DDETS du Puy-de-Dôme
Agnès	RONDARD	ADEME AURA
Antoine	ROZIERE	Les Ateliers de la Bruyère
Philippe	RUEL	Les Restos du coeur Haute Loire
Amandine	SAGNOL	Association Renaître
Pauline	SANSONNET	CC Faucigny Glières
Anaïs	SCHALL	Secours catholique
Clémentine	SEYVE	Développement Animation Sud Auvergne (dASA)
Clémentine	SIRVENT	Agence nouvelle des solidarités actives
Nadine	SOULEYRE	DREETS ARA
Marie	SUELVES	Caisse alimentaire Lyon 8ème (CALIM 8)
Lucie	SZEWCZYKOWSKI	CREAI
Anaïs	TERRAS	Sciences-Po Lyon
Céline	THIEBAUT	Montélimar-Agglomération
Anne-Lise	THIEFFINE	Collectif Agir pour se nourrir
Denis	THOUMY	CC des Monts du Pilat
Adèle	TREPIED	VILTAIS
Alix	TROMPETTE	Loire Forez Agglomération
Elsa	TROTET	Communauté de communes du Genevois
Noëlle	VACHER	Croix-Rouge Française - Délégation du Rhône
Yves	VALETTE	EVS itinérant La passerelle des vallées

<b>Chantal</b>	<b>VIVIER</b>	<b>Banque Alimentaire de l'Isère</b>
<b>Eric</b>	<b>VIVIER</b>	<b>GESRA</b>
<b>Marie</b>	<b>WALSER</b>	<b>Chaire Unesco Alimentations du monde</b>
<b>Marc</b>	<b>ZIELINSKI</b>	<b>EVS itinérant La passerelle des vallées</b>



Agence  
nouvelle des  
**solidarités  
actives**

L'Ansa remercie tous les **intervenant.es et participant.es à cette journée régionale**, ainsi que les équipes de la **DREETS et de la DRAAF** pour leur participation à la préparation de cette journée.



## Contacts :

Julie ERCEAU : [julie.erceau@solidarites-actives.com](mailto:julie.erceau@solidarites-actives.com) - 06 98 11 84 80

Leelo COSNIER : [leelo.cosnier@solidarites-actives.com](mailto:leelo.cosnier@solidarites-actives.com) - 06 69 25 72 53

Lila DUBREUIL : [lila.dubreuil@solidarites-actives.com](mailto:lila.dubreuil@solidarites-actives.com) - 06 60 70 79 42

